

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 6 juin 2019

### Programme National Nutrition Santé : La Ville de Nevers s'engage à « manger, bouger » !

**La Ville de Nevers et l'Agence Régionale de Santé ont co-signé la charte des « villes actives » du Programme National Nutrition Santé (PNNS), jeudi 6 juin 2019. Une dynamique déjà bien installée dans la capitale nivernaise, première du département à s'engager pour inviter les habitants à « manger, bouger ».**

« Mettre en œuvre chaque année une ou plusieurs actions pour faciliter les choix alimentaires et la pratique d'une activité physique favorables pour la santé », « veiller à ce que soient promus les repères nutritionnels et les recommandations issues des référentiels du PNNS » : autant d'engagements de la charte des « ville actives du PNNS », à laquelle la commune de Nevers adhère désormais.

La signature de ce texte officiel, une première dans le département, s'est déroulée jeudi 6 juin sur les terrains de pétanque des Eduens, en présence de Denis Thuriot, maire et président de Nevers Agglomération, Yannick Chartier, adjoint au maire de Nevers, en charge notamment du développement du bien-être et de Régis Dindaud, délégué départemental de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté dans la Nièvre.

#### **Courir à Nevers, la journée bien-être, « Fais du sport, bouge ton corps ! »...**

La Ville de Nevers est résolument orientée depuis plusieurs années dans la mise en place de programmes bien-être et de soutien fort aux associations œuvrant dans ce sens.

Une série d'actions inscrites à l'actif de la ville de manière pérenne témoigne de sa vitalité dans ce registre. La course « Courir à Nevers », qui participe à la promotion du sport pour tous les âges et différents publics, rassemble près de 1 200 personnes une fois par an dans la ville. L'opération, annuelle également, Samedi Sport, présente à la rentrée un large panel d'activités sportives accessibles sur Nevers et son agglomération (la manifestation est d'ores et déjà prévue le 8 septembre, parc Roger Salengro). Les « Vacances multisports » font découvrir chaque été, aux 5-12 ans, des disciplines variées.

L'activité physique à Nevers, c'est encore la Journée Bien-être du printemps, pour toucher cette fois un public plutôt éloigné du sport. Objectif : montrer à tous les Neversois les bienfaits des 10 000 pas recommandés chaque jour.

Egalement au programme par exemple : la marche mensuelle « 1,2,3 marchons », « 1,2,3 bougeons » (renforcement musculaire, relaxation et étirements, plusieurs fois par mois au kiosque du parc Roger Salengro), mais aussi des événements en partenariat avec des associations comme le Familiathon, sans oublier les animations de « Fais du sport, bouge

ton corps ! » pour encourager le sport bien-être dans les quartiers et lutter contre la sédentarité.

### Aux menus des cantines

Nevers favorise par ailleurs le bien-manger dans les restaurants scolaires : menus à 5 composantes, circuits courts, environ 20% de produits bio, investissement d'une légumerie, mise en place de jardins pédagogiques et de ruchers...

L'espace urbain se met au diapason de cet engagement collectif avec une signalétique « cycles et piétons » qui incite à la marche et au vélo.

Et d'autres projets sont en cours, notamment sous la conduite de la référente nutrition de la collectivité, chargée de rendre compte chaque année à l'ARS des actions mises en place et programmées.

### Parcours nutrition-santé

L'Agence Régionale de Santé se félicite de ces initiatives, qui s'inscrivent dans la droite ligne du « virage de la prévention » impulsé par la Stratégie Nationale de Santé et décliné dans le Projet Régional de Santé Bourgogne-Franche-Comté 2018-2028.

Obésité, sport-santé...L'agence se mobilise sur plusieurs autres fronts au chapitre du « parcours nutrition-santé » érigé au rang de ses priorités.

### Collectivités locales...

Les communes, de par leurs compétences et leurs liens de proximité avec les populations et les professionnels du monde libéral ou associatif sont des acteurs essentiels pour la mise en œuvre d'interventions de proximité en adéquation avec les orientations du PNNS.

Elles ont aussi les moyens d'agir sur l'environnement des habitants en créant des milieux favorables au développement d'une alimentation saine et d'une activité physique régulière.

En Bourgogne-Franche-Comté, **45 communes, communautés de communes et départements** sont engagés ou vont s'engager dans la charte « villes actives » du PNNS à laquelle tous types de collectivités peuvent adhérer.

Les premières signatures en région ont eu lieu dans la première décennie des années 2000, dès la création du PNNS (2001).

### ... administrations et entreprises aussi

Le PNNS encourage la mobilisation de tous pour créer des environnements favorables au respect des recommandations nutritionnelles sur l'alimentation et l'activité physique : les collectivités territoriales, mais aussi le milieu professionnel via le label « établissement actif du PNNS ».

En écho à la politique volontariste qu'elle conduit dans ce domaine, l'ARS a été labellisée en 2017. L'Agence promeut la démarche auprès de ses propres agents : marches collectives, créneaux d'activités physiques et sportives, signalétique incitant à prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur.

Dans la région, la Préfecture de l'Yonne, labellisée en 2018, continue à s'investir dans des actions en faveur de la santé, de la nutrition et de la qualité de la vie au travail de ses agents. La Direction Régionale et Départementale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale (DRDJSCS) est par définition engagée sur ces thématiques et l'INSEE a fait part de sa volonté de se lancer.

En savoir plus : <http://www.mangerbouger.fr/PNNS>